

Airhm

Association Internationale de Recherche scientifique
en faveur des personnes handicapées mentales



h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de recherche
sociale (ceres)

Quels dispositifs de formation proposés aux professionnels ?

Journée d'études EPI-AIRHM-Ceres

Prévenir la maltraitance

commise envers les personnes en situations de handicap

Par Manon MASSE

Dre Sc. de l'éducation,
Professeure Hets Genève

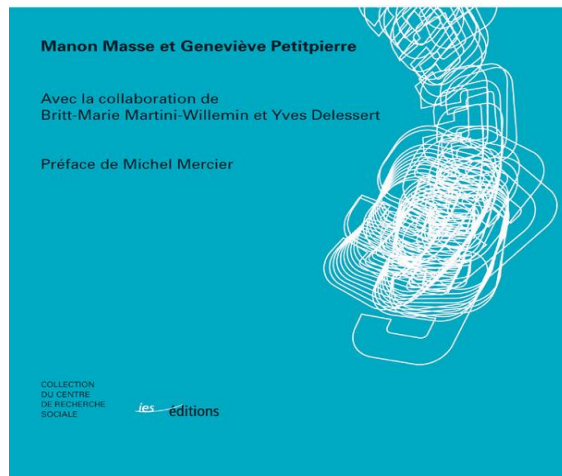
Triple ancrage: Formation - pratique - enseignement et réalisation de recherches sur la prévention de la maltraitance

1^{ère} recherche: réalisée en milieux institutionnels (psh, parents, prof.)
2006-2009

2^{ème} recherche: Thèse doctorale réalisée à l'Université Lyon-2 (Dirigée par C. Gardou)
2008-2013

La maltraitance en institution 008

Les représentations comme moyen de prévention



**QUEL PROGRAMME DE FORMATION
POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE
EN MILIEU INSTITUTIONNEL?**

Analyse des retombées d'une formation sur les représentations de la maltraitance, ses facteurs de protection et les actions développées.

FNSNF
FONDS NATIONAL SUISSE
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
FONDO NAZIONALE SVIZZERO
SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

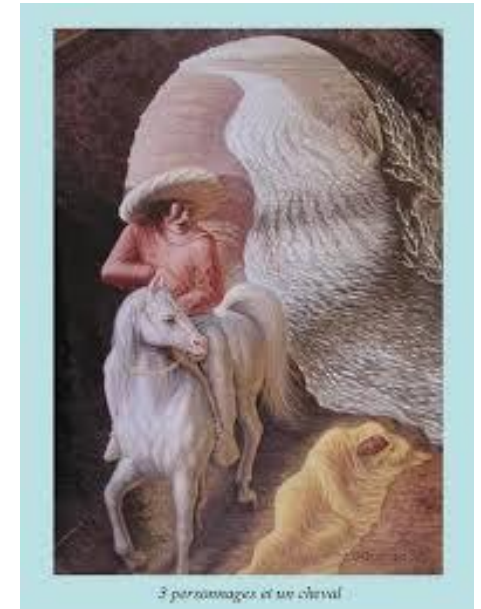
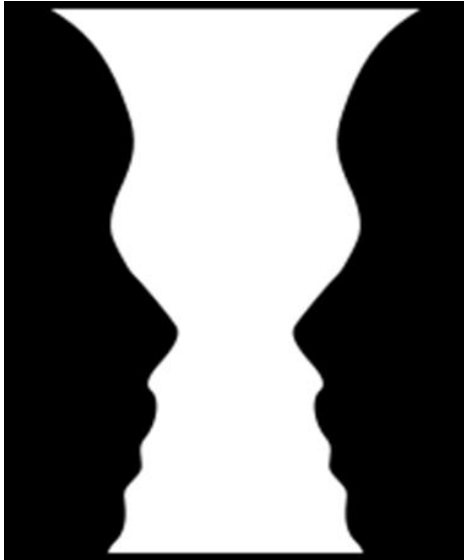
Plan de la communication

- Difficulté à aborder cette thématique en formation
- Contexte d'une formation aux professionnels
- Modèles conceptuels / formation à la prévention de la maltraitance
- Un programme de formation et son analyse
- Perspectives et Conclusion

DIFFICULTÉS ET ENJEUX / PROBLÉMATIQUE TRAITÉE

Difficultés à traiter le thème de la maltraitance qui se déroule en milieu institutionnel

- Concept flou: termes multiples, évolution des dispositifs légaux, etc.
- Risque de simplification ou de dramatisation
- Risque d'induire l'idée que les institutions et leurs accompagnants sont «nocifs» et «destructeurs» pour les personnes accompagnées
- Risque de ne pas suffisamment insister sur les champs de tension
 - besoins individuels / besoins collectifs
 - besoins des psh / contraintes organisationnelles
 - gestion institutionnelle / politiques sociales
 - gestion institutionnelle / contraintes budgétaires
 - etc.



DES REPRÉSENTATIONS DIFFÉRENTES

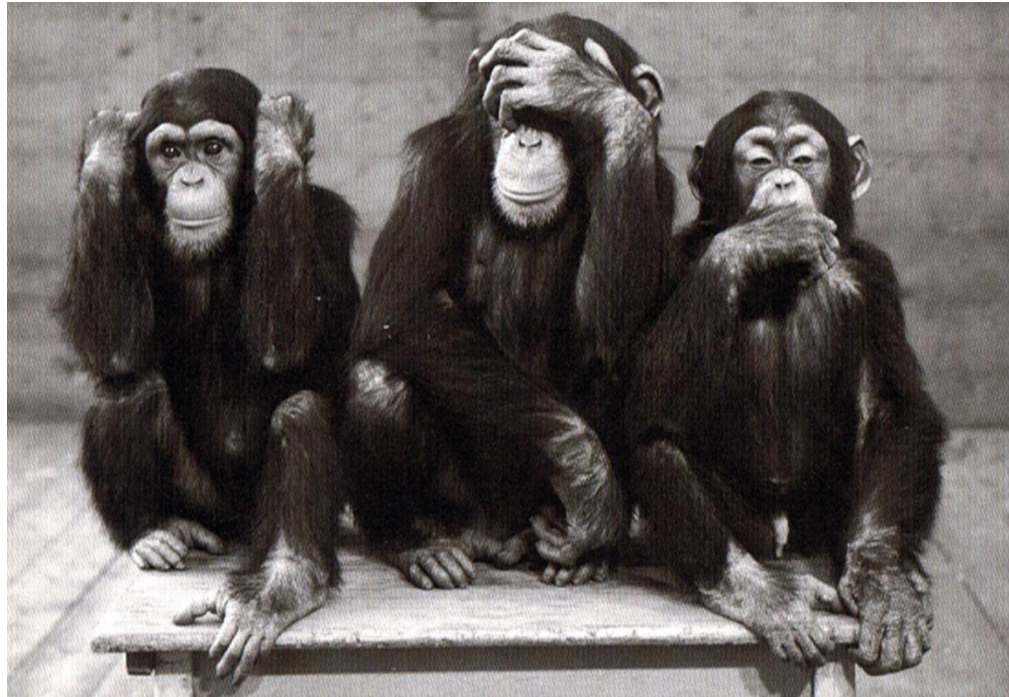
La maltraitance est un objet social médiatisé par des représentations

La représentation que la personne se fait d'une réalité ou d'un concept influencera directement ses actions. (Abric, 1994; Jodelet, 1989; Moscovici, 1984)

- En fonction de la représentation des actes présumés de maltraitance, les acteurs de terrain concevront la possibilité de **signaler ou non certains actes**
- Les représentations de l'acte présumé maltraitant (**sa nature, son contexte, sa durée, l'intention, les conséquences , etc.**) détermineront **les actions à mettre en œuvre pour aider les protagonistes concernés** (victime et personne qui commet l'acte)
- Les **représentations au sujet de la personne victime d'actes maltraitants** détermineront l'attention portée à ces actes (ignorance, signalement). Ex.: perception de l'intimité

Difficultés rencontrées : population cible

- **Sujet délicat: menace pour l'image personnelle et pour l'identité professionnelle**
- Risque d'instaurer **un climat suspicieux** entre: personnes accompagnées et professionnels ; parents et professionnels ; les différents professionnels; les professionnels et leur hiérarchie; etc.
- **Le dispositif d'anonymat et de confidentialité est restreint** aux révélations qui pourraient survenir lors de la formation



POURQUOI ABORDER CETTE THÉMATIQUE ?

Prévalence de la maltraitance chez les personnes en situation de handicap

La **prévalence** de la maltraitance consiste dans le pourcentage d'une population victime d'abus au courant de sa vie.

- **Difficultés** pour évaluer la prévalence
- La **prévalence des abus observés** dans cette population présente des rapports de **1,2 à 7 fois plus de risques selon la nature du handicap et celle de l'abus** (Sullivan et Knuston, 2000).
- Les enfants en situation de handicap seraient **4 fois plus à risque d'être victimes de maltraitance** au courant de leur vie que les enfants ordinaires. (Bellis, Hugues, Jones, et al., 2012).

La maltraitance en milieu institutionnel

En France, selon la Commission sénatoriale d'enquête présidée par Paul Blanc (2003) et le rapport du Ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (2007).

- 70% se déroule au sein de la famille
- 30% se déroule en institution

Parmi ces 30%:

- 40 à 60% commis par des pairs
(Salbreux, 2007; Bas, 2007)
- 40 à 60% commis par des professionnels et le personnel des institutions. C'est cette maltraitance que cible notre démarche.

La convention internationale de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées

Adoptée par l'ONU en 2006, entrée en vigueur en mai 2008

Convention ratifiée par la Suisse le 15 avril 2014

Art. 16

« les Etats Parties prennent toutes mesures législatives, administratives, sociales, éducatives et autres mesures appropriées pour **protéger les personnes handicapées**, à leur domicile comme à l'extérieur, **contre toutes formes d'exploitation, de violence et de maltraitance...** » et

prennent « également toutes mesures appropriées pour les prévenir en **assurant** notamment aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs aidants **des formes appropriées d'aide et d'accompagnement ...y compris en mettant à leur disposition des informations et des services éducatifs sur les moyens d'éviter, de reconnaître et de dénoncer les cas d'exploitation, de violence et de maltraitance** ».



MIEUX FORMER POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE ?

La formation : voie privilégiée de prévention de la maltraitance en milieu institutionnel

Consensus de plusieurs auteurs ou chercheurs pour former les professionnels de l'accompagnement

(Brown, 2003; Erkohen-Markus et Doudin, 1999, 2001; Hugonot, 2000; Larocque, 2000; Rapport du Sénat français, 2003) sans grande précision sur les pédagogies à mettre en œuvre, les contenus à aborder, la durée, etc.

Recherche précédente: recommandations de groupes de personnes impliquées

- Quel public cible ? **Acteurs, victimes témoins ?**
- Quelle formation ?
 - Quels contenus ?
 - Quelles méthodes pédagogiques utilisées ?

Enjeux dans la mise en place du dispositif de formation

- Recrutement des participants (sujet menaçant)
- Développer un rapport de confiance (attention portée au climat; au condition de prise de parole)
- Précautions éthiques (anonymat; règle de confidentialité; prévoir dispositif d'aide au préalable)

Formations existantes pour les professionnels

Se rapprochent par:

- La difficulté à recruter des participants
- Certaines des thématiques abordées: reconnaître la maltraitance (indices), le signalement (Sedlak et Schultz, 1997), les définitions de la maltraitance, identifier les ressources qui dispensent l'aide en cas de survenue (Beck et Boiffin, 2007; Robellaz, Hofner et Minore, 2012)
- Travail sur des situations fictives ou réelles (Moulias, 2008; Robellaz, Hofner et Minore, 2012)

Les formations existantes

Se distinguent par :

1. Type :

- sensibilisation sur des thématiques spécifiques; violence, syndromes particuliers, communication, ressources, etc.
- formation (vise à transformer les pratiques)

2. Leur durée de quelques heures à plusieurs jours

3. Les publics cibles:

- Personnes potentiellement victimes (personnes âgées, psh, enfant)
- Personnes potentiellement acteurs de maltraitance (professionnels de l'accompagnement ou des soins, enseignants, direction, personnel de soutien, proches-aidants)

4. Les méthodes pédagogiques utilisées: cours magistral, place accordée au travail sur les représentations, analyse de pratique

Une recherche qui analyse les retombées d'un programme de formation à la prévention de la maltraitance lors de la formation initiale des travailleurs sociaux. (Masse, 2014)



Question principale

Question principale

Quelles sont les retombées d'un programme de formation sur la prévention de la maltraitance en milieu institutionnel ?

Modèles et concepts qui ont guidé l'élaboration de la formation

- **Modèle écosystémique** (Belsky , 1980, 1993; Bronfenbrenner, 1979, 1984)
- **Modèle de prévention** (Bury, 1988; OMS, 2002; Papart, 2006)
- **Modèle de la reconnaissance** (Honneth, 2006, 2010)
- **Modèle des douze besoins** (Pourtois et Desmet , 1997)
- **Tétraèdre pédagogique** (Fearber, 2002)

Une recherche sur une formation à la prévention de la maltraitance

Contexte

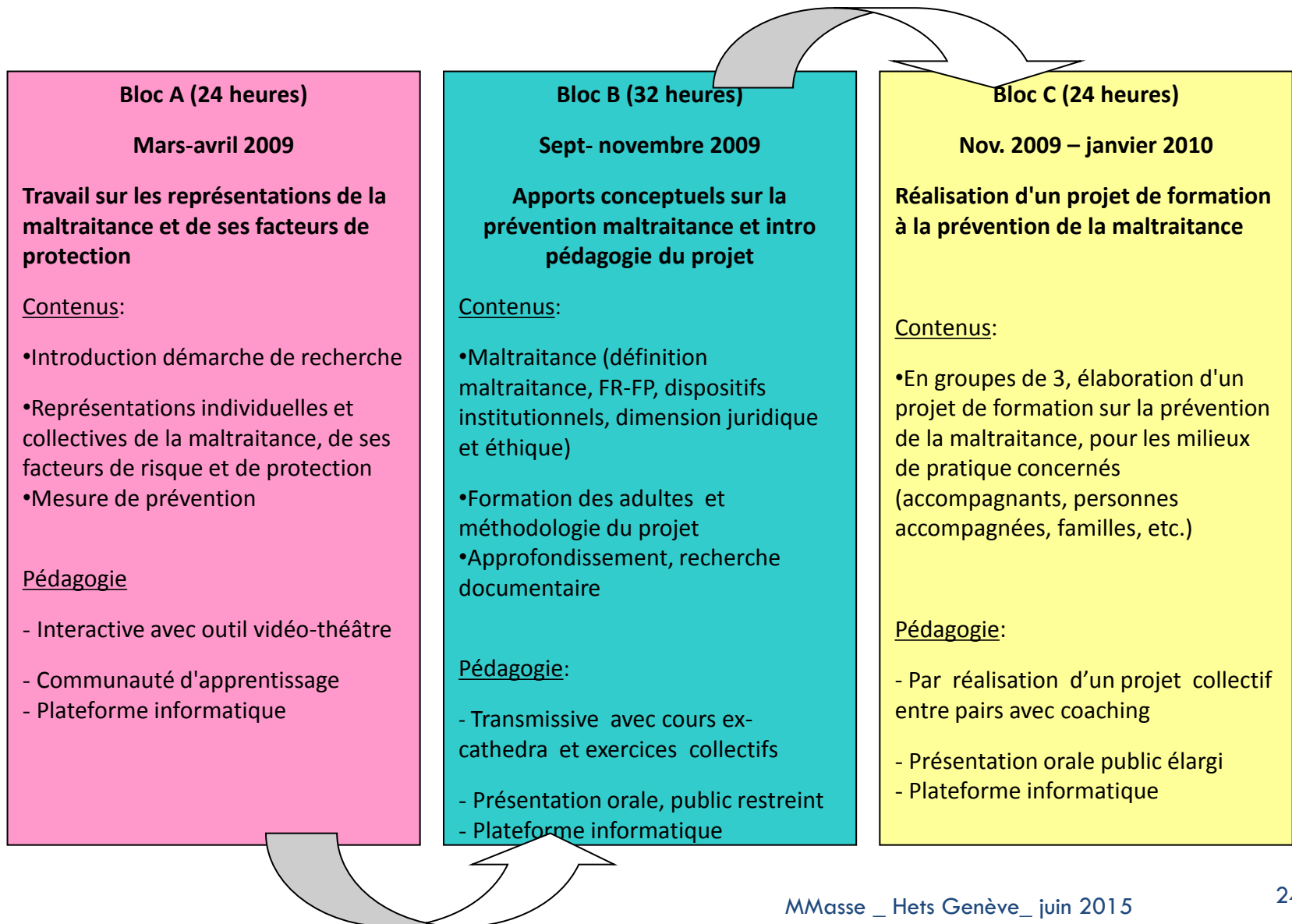
- Module de formation dispensé à la Haute école de travail social (Hets) Genève, une des Hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale (HES-SO)
- Offert à 13 étudiants en dernière année d'une formation initiale de niveau Bachelor
- Un groupe témoin de 12 étudiants qui n'ont pas bénéficié du programme de formation ont participé à la recherche

Options retenues pour l'élaboration de la formation

Trois types de pédagogie: interactive, transmissive, par projet (Gagnebin, Guignard et Jaquet, 1997) qui engage l'étudiant dans un processus qui vise à transformer ses représentations par des expérimentations tant personnelles que collectives.

Formation longue: 7 jours de formation et en moyenne 3 à 5 jours de travail personnel

Le dispositif de formation proposé et analysé



Analyse des représentations: à partir de l'analyse de situations fictives

Masse, Petitpierre, (2006, 2011)



Irrespect de l'intimité au moment de la douche



Irrespect du rythme et obligation à pratiquer une activité

Résultats: Evolution des représentations de la maltraitance

- Prise en compte de **formes de violence ou d'abus en apparence moins graves** (abus psychologiques, négligences) insérés dans des actes banals de la vie quotidienne. Et qui, par leur **répétition** deviennent maltraitants et amènent des **conséquences nocives** à la personne qui les subit
- Prise en compte des actes **commis sans intention de nuire**
- **Perception de la fréquence** des actes
- Perception d'avoir été soi-même maltraitant

Résultats: la maltraitance s'installe de façon progressive

- En institution la maltraitance s'installe souvent de **façon progressive** en s'enracinant **dans des routines** qui ne sont plus questionnées. Les besoins de l'organisation deviennent prioritaires à ceux des personnes
- Si une **vigilance accrue** et des mécanismes pour la stopper n'existent pas, **elle pourra s'installer dans la durée et augmenter en intensité puis prendre des formes de plus en plus graves**

Résultats: sur la reconnaissance des facteurs de protection et les actions pour s'en prémunir

Elargissement progressif de la gamme des facteurs de protection identifiés pour tous les étudiants

Actions principales préconisées: organisation institutionnelle, formation, expression, information, amélioration des dispositifs de signalement.

De façon moindre: amélioration des procédures, lois et règlements, développement de systèmes de contrôle

Public cible: Professionnels et personnes en situation de handicap en priorité; parents, direction et société ensuite.

Résultats: réalisation d'actions (15-18 mois à la suite de la formation)

Approfondissement dans d'autres modules et travaux de fin de formation ou en formation continue

✓ 10/10 EML; 4/11 EGT

Actions sur la pratique professionnelle

Réflexion sur sa pratique

✓ 7/10 EML; 4/11 EGT

Vigilance accrue

✓ 6/10 EML; 0/11 EGT

Plus grande facilité d'échanges avec les pairs ou direction

✓ 4/10 EML; 1/11 EGT

Elaboration d'une formation sur les lieux de pratique

✓ 2/10 EML; 0/11 EGT

Perspectives pour la formation

- Créer et offrir des formations suffisamment longues (au moins 3 jours (formations initiales et continues) avec des modalités pédagogiques interactives et variées dont les contenus portent sur:
 - ✓ Travail préalable sur représentations de la maltraitance, ses Facteurs de risques et de protection
 - ✓ Analyse de situations fictives et/ou réelles
 - ✓ Vécu des victimes et conséquences des actes
 - ✓ Dimension éthique et posture professionnelle
 - ✓ Dimension juridique
 - ✓ Dispositifs institutionnels à développer

Pour conclure

- **Reconnaître l'existence** de la **maltraitance** dans les institutions socio-éducatives et en parler (éviter le piège de la dramatisation ou de la banalisation)
- Penser la maltraitance comme **un phénomène complexe**. Envisager de diminuer les facteurs de risque et d'augmenter les facteurs de protection aux différents niveaux systémiques par des actions ciblées provenant d'acteurs multiples (éviter le piège de la simplification)
- Créer des **dispositifs accessibles, internes et externes, pour entendre et écouter** les personnes accompagnées et leur offrir l'aide nécessaire (éviter le piège de la banalisation)
- Développer **des formations pour les professionnels, les personnes concernées et leurs proches dans une perspective de lieux de vie et de travail dans divers milieux**

Définir la maltraitance

Une définition qui intègre :

- des conditions environnementales, des actes, des comportements ou des attitudes,
- uniques ou répétés,
- produits de façon volontaire ou involontaire,
- existants ou manquants dans le contexte de vie institutionnel ou dans la relation entre une personne accompagnée et son accompagnant.
- Ces actes ou conditions de l'environnement portent atteinte à la liberté, aux droits fondamentaux, à la dignité et causent de la détresse ou un préjudice au développement et à la personnalité d'individus ou de groupes plus ou moins vulnérables, ayant ou non la capacité de discernement. (Masse, 2014)

Merci de votre attention



Coordonnées: manon.masse@hesge.ch